

Guide d'information Camp de jour de la relâche 2019 (sans coucher)



Mot de bienvenue	2
Politiques du Camp	2
Arrivée et départ des campeurs	4
Renseignements utiles et Trousseau du campeur	5

Guide d'information

Ce guide d'information a été conçu afin de vous aider à préparer et à planifier le séjour de votre enfant, afin de mieux vous informer sur nos procédures et nos politiques.

Nous vous invitons donc à consulter ce guide et à le conserver jusqu'à la fin du séjour de votre enfant.

Si toutefois vous aviez d'autres interrogations, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

- Par téléphone au 450 834-6383
- Par courriel à admin@campmariste.qc.ca.
- Par notre site internet au www.campmariste.qc.ca

Politiques du Camp

Politique de paiement et modalités de remboursement

- **Par carte de crédit** : Paiement complet en un seul versement.
- Il n'y a pas de remboursement pour une arrivée tardive, un départ hâtif ou pour un régime alimentaire particulier (dans le cas où le parent fournit une partie de la nourriture).
- Advenant un départ pendant le séjour, pour un motif sérieux et valable, la portion non utilisée sera remboursée.
- Si une blessure nécessite un transport en ambulance ou si une maladie exige un ou des médicaments sous prescription d'un médecin, les frais seront facturés aux parents.

Relevés 24 pour frais de garde

Si vous désirez recevoir un Relevé 24 pour frais de garde, vous devez obligatoirement nous fournir le numéro d'assurance sociale du payeur.

Ils vous seront idéalement envoyés par courriel, sinon par la poste, avant la fin du mois de février suivant le séjour de votre enfant au Camp.

Arrivée des campeurs

Heure d'arrivée au Camp: à partir de 7h30

- ✓ Le service de garde est inclus dans le coût du séjour. Les enfants peuvent arriver entre 7h30 et 9h00.

La procédure d'arrivée est la suivante :

⇒ À votre première arrivée, présentez-vous au chalet VERMETTE, dans le secteur de la colonie de vacances, afin de rencontrer le coordonnateur et l'équipe d'animation. On informera alors votre enfant des points suivants :

- ✓ L'information concernant le moniteur de votre enfant.
- ✓ Le nom de son équipe.
- ✓ L'endroit pour ranger ses effets personnels.
- ✓ Nous répondrons aussi à toute question de votre part.

⇒ Votre enfant ira rejoindre son moniteur, les membres de son équipe et ses amis.

Départ des campeurs

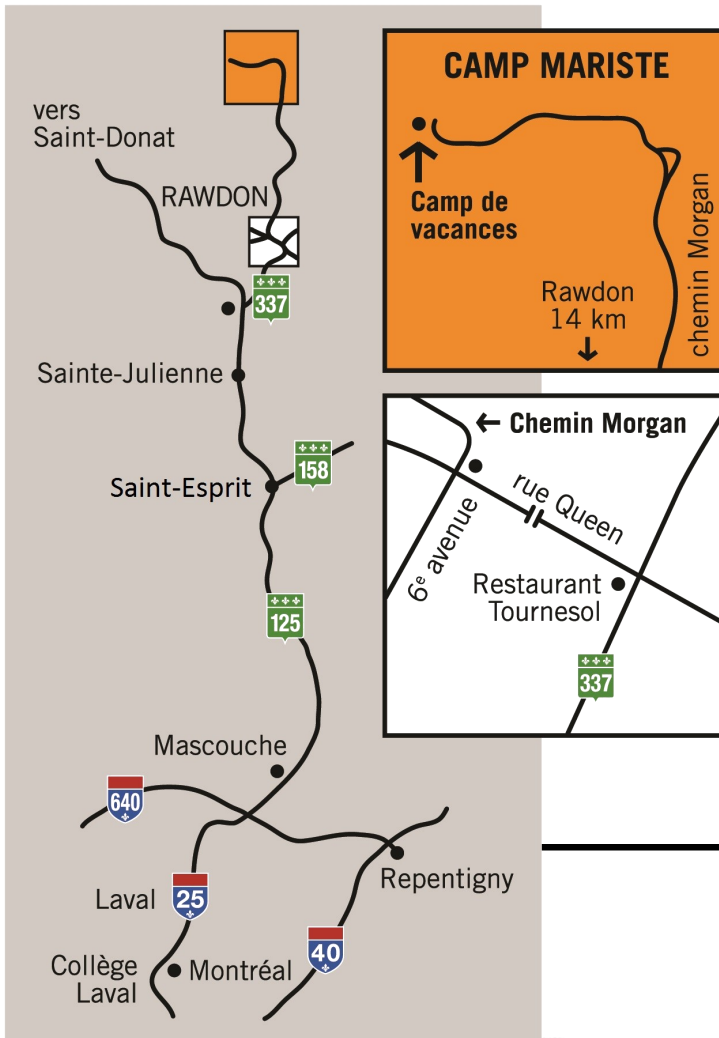
Heure de départ du Camp: entre 17h et 18h

- ✓ Le service de garde est inclus dans le coût du séjour. Vous pouvez venir chercher votre enfant entre 17h00 et 18h00.
- ✓ Le lieu de rencontre de votre enfant est au chalet VERMETTE, dans le secteur de la colonie de vacances.

Au dernier jour du séjour de votre enfant, celui-ci devrait avoir en sa possession les items suivants :

- ✓ Les œuvres qu'il aura fabriquées aux arts et autres cadeaux.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel présent sur place.



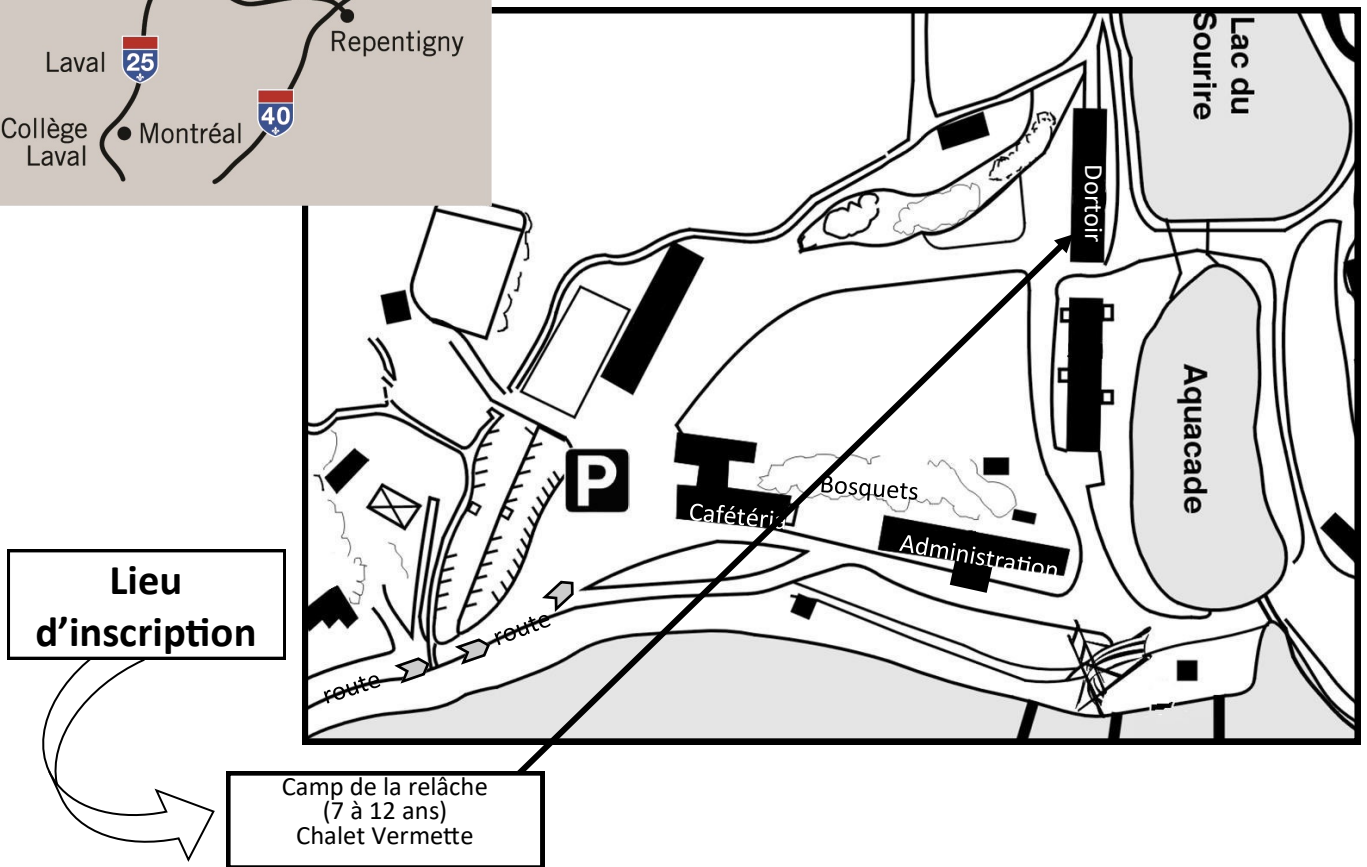
De Rawdon

Dans Rawdon, tournez à gauche sur la rue Queen (au IGA). Remontez cette rue et tournez à droite sur la 6e avenue. Suivez le chemin du lac Morgan sur 14 km **et à la fourche à l'entrée du domaine (grande enseigne CAMP MARISTE), prenez la gauche pour les derniers 4km.**

Bonne route!

De Joliette

Prenez la 158 jusqu'à la jonction de la 125. Par la suite, suivez le trajet en provenance de Montréal ci-dessus.



Renseignements utiles

- Tous les effets de votre enfant doivent être identifiés à son nom.
- Les campeurs n'ont pas accès au téléphone, à moins d'une raison majeure et avec l'autorisation d'un coordonnateur.
- Les couteaux, canifs, radios, baladeurs, jeux vidéos, téléphones cellulaires et autres items de valeur sont à proscrire. Pour des raisons de sécurité, ils pourront être confisqués et remis au moment du départ.
- LE CAMP NE SE REND PAS RESPONSABLE DES EFFETS PERDUS OU VOLÉS.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS ET LA PROPRIÉTÉ DU CAMP, LES ANIMAUX DE COMPAGNIE (CHATS, CHIENS) NE SONT PAS ADMIS SUR LE SITE.

IL EST STRICTEMENT DÉFENDU DE FUMER OU DE QUITTER LE CAMP SANS AUTORISATION DES PARENTS.

La possession/consommation de drogues ou d'alcool ne sont pas autorisées ni tolérées au Camp et dans ses environs. Tout campeur pris en possession ou sous l'effet de drogues ou d'alcool (quel qu'en soit l'état), sera immédiatement retourné à la maison, même si le séjour n'est pas terminé. Les parents auront alors la responsabilité de venir chercher leur enfant sur-le-champ.

Veillez noter que :

Le Camp se réserve le droit de retourner un enfant pour des raisons sérieuses.

Trousseau du campeur

- **sac à dos**
- **vêtements confortables (pantalon, chandail chaud)**

Vêtements chauds d'extérieur :

- **habit de neige (manteau et salopette)**
- **tuque**
- **mitaines (2 paires)**
- **cache-cou ou foulard**
- **bas de laine (2 paires)**
- **1 paire de bottes d'hiver**
- **combines**

- **vêtements de rechange**